

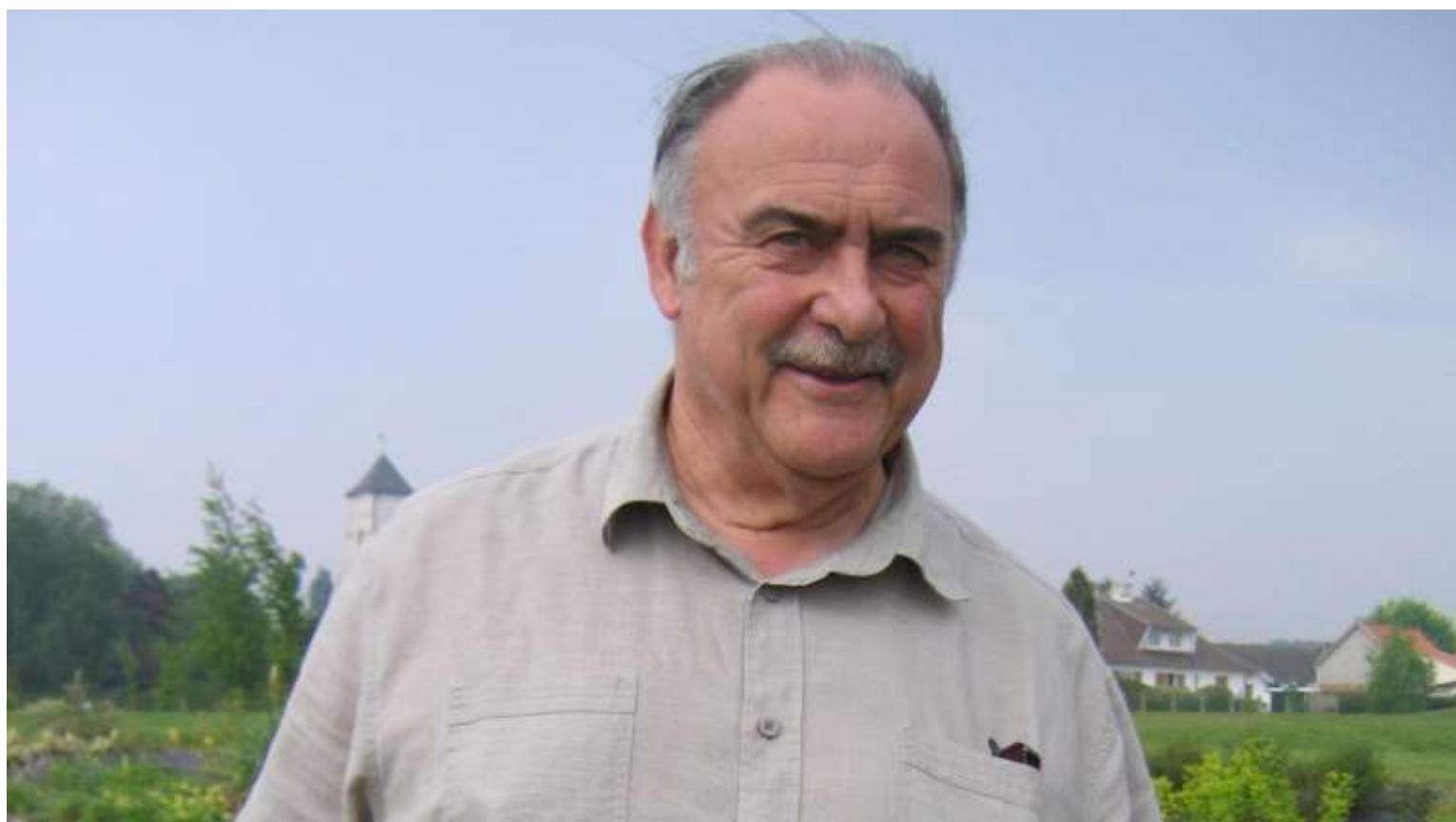
GIVENCHY EN GOHELLE



Notre commune

N° 136
avril
2019

Le « sénateur » s'en est allé ...



Jean-Michel Hinaut nous a quittés. Sa gentillesse et son dynamisme ont marqué la vie de notre village.

Une place portera son nom.



Félicitations

Mariages

MERLIN Tifany et BROUTIN Sébastien, le 22 septembre 2018

LAKEHAL Cédric et CHOQUET Maryline, le 22 septembre 2018

TOPART Nicolas et PRZEPIORA Cloé, le 22 décembre 2018

PACS

BENEDYCZAK Yvan et AUGIAS Aline, le 27 juillet 2018

LAMIAUX Benoît et PENEZ Coralie, le 29 août 2018

MULLER Bruno et VANDAELE Christine, le 22 octobre 2018

TYRAKOWSKI Thomas et PROVO Caroline, le 19 novembre 2018

Bienvenue

KACZMAREK Lucas, le 22 septembre

ROGE Camille, le 20 octobre

PEUGNET CUVILLIER Lou, le 07 novembre

RINGEVAL Agathe, le 13 novembre

GUIDEZ Arthur, le 12 novembre

DERAM Sacha, le 19 décembre

DUPONCHELLE Lucien, le 13 décembre

Nos condoléances

LHEUREUX Epouse POLICANTE Muriel, le 21 septembre 2018
à 65 ans

LEFAIT Jean-Marc, le 31 octobre 2018 à 58 ans

HINAUT Jean-Michel Léon, le 5 décembre 2018 à 72 ans

La municipalité montre l'exemple et adopte un comportement éco-citoyen en s'engageant à diminuer les emballages : plus de bouteilles plastiques dans les écoles et à la cantine ni de gobelets jetables lors des manifestations municipales.

.....

C'est son épouse Isabelle qui succède au regretté Jean-Marc Lefait à la présidence du club « La boule givenchysoise ».

.....

Popov et Hawaii sont désormais en résidence définitive dans notre village dans la prairie à gauche en descendant vers le cimetière, **en face de l'entrée de la salle des fêtes**. Les poneys sont gourmands et les enfants adorent le faire, mais ne les laissez pas donner à manger à nos vieux équidés dont **les estomacs sont assez fragiles ...**

.....

La nouvelle cité de la rue Dégreaux portera le joli nom de «Résidence du Buisson aux oeufs». **On dit que certains volatiles s'installaient souvent à cet endroit pour y couver. Ce choix a été validé à l'unanimité par le conseil municipal.**

Givenchy en Gohelle

Mairie et Poste communale

Place Raoul Briquet, 62580

Tél : 03 21 60 90 90

E-mail : communication.givenchy@orange.fr

Site web : www.givenchy-en-gohelle.fr

Facebook : /Mairie-de-Givenchy-en-Gohelle

HORAIRES

Lundi au vendredi

9h-12h et 14h-18h

LE GRAND DEBAT DANS NOTRE COMMUNE

Une chose est sûre, la participation et les échanges ont été au rendez-vous, **cet engouement suscite bien évidemment un espoir qu'il ne faudra pas décevoir**. Le grand débat, outil de démocratie participative a eu pour vertu de libérer la parole de nombre de nos concitoyens, pas seulement autour des tables dans les réunions publiques, mais également dans les familles, au



travail, dans les groupes d'amis. Il résulte

de cela des expressions aussi diverses que variées, souvent de bon sens, parfois contraires mais une chose se distingue néanmoins une demande forte de justice, devant **les droits et les devoirs, devant l'impôt, pour la santé ou l'écologie...**



Les communes ont trouvé dans cet exercice une place prépondérante, réaffirmée aux cours des discussions, **montrant la nécessité et l'attachement de tous à cette** collectivité, souvent décriée ou délaissée à coup de rabet fiscal ces derniers temps.

Ces dernières années nous vous avons plusieurs fois demandé votre participation : les ateliers citoyens sur les arbitrages budgétaires, le devenir de la Poste notre très cher service public, les réunions publiques annuelles. Continuons cet exercice à Givenchy pour encore plus de démocratie participative.



Givenchy a humblement donné sa contribution au grand débat.

« Et maintenant,

que vont-ils faire ?

De tout cela,

Que seront nos vies ? »

Guillaume Vega

Adjoint aux sports et à la vie associative

GRAND DEBAT NAT

Synthèse des contri

Par ordre de priorité : 10 propositions

La fiscalité et les dépenses publiques

1. Supprimer les retraites complètes et avantages en nature des anciens Présidents, Ministres, Députés, Sénateurs après leur mandature (plus de rémunération, de voiture, d'indemnités, de financement de collaborateurs...).
2. Baisser la TVA sur les produits de première nécessité.
3. Sanctionner plus sévèrement les personnes qui ont détourné de l'argent et ceux qui ont des comptes bancaires à l'étranger.
4. Annuler la CSG pour les retraités jusqu'à un certain plafond de pension.
5. Aligner les retraites des politiques sur les règles du droit commun (6 ans de mandat / 6 ans de cotisations).
6. Diminuer les dépenses du gouvernement et de l'Elysée liées aux voyages, réceptions, travaux (ex : vaisselle et travaux de l'Elysée, c'est choquant !) ...
7. Diminuer la rémunération des parlementaires qui ne sont pas présents en session.
8. Faire payer l'impôt sur le revenu à tous même de manière symbolique (c'est une personne en situation de handicap qui l'a proposé).
9. Mettre les moyens pour faire cesser les fraudes à la sécurité sociale et à pôle emploi.
10. Supprimer la taxe d'habitation pour tous en créant un substitut plus juste et égalitaire, recette communale.

La démocratie et la citoyenneté

1. Supprimer les avantages à vie des élus.
2. Comptabiliser le vote blanc pour éviter le vote par défaut.
3. Rémunérer les députés et sénateurs selon leurs présences effectives en réunion.
4. Obliger les élus à avoir un casier vierge pour se présenter aux élections.
5. Limiter le cumul des mandats.
6. Limiter le nombre de députés et leur âge.
7. Instaurer les mêmes règles de fonctionnement (retraite, indemnités...) pour les élus (supprimer les avantages à vie).
8. Être plus transparent sur les avantages et gains des élus (justification des notes de frais).
9. Légitimer le Maire en tant que représentant des citoyens à la différence des députés qui représentent leur parti politique.
10. Instaurer le vote obligatoire (sanction sur allocations).

IONAL A GIVENCHY

Contributions des Givenchysois

par thématique d'après 86 bulletins collectés

L'organisation de l'Etat et des services publics

1. Réorganiser le nombre de postes de médecins par région ou sur le plan national entre la médecine libérale et les centres hospitaliers.
2. Rétablir un taux d'emploi suffisant dans les hôpitaux pour bénéficier d'un service de santé digne.
3. Réduire les salaires et avantages des hauts fonctionnaires.
4. Supprimer les avantages notamment retraite pour les ministres et Présidents de la République.
5. Réduire le nombre de députés et de sénateurs.
6. Créer des guichets uniques, un service public local, en commune pour aider les personnes dans leurs démarches administratives avec les services publics (CAF, pôle emploi, assistantes sociales, CARSAT...).
7. Favoriser les transports publics dans les petites communes.
8. Poursuivre la dématérialisation en maintenant la possibilité de recourir aux démarches « papier » car il y a encore beaucoup de personnes non-initiées ou non équipées.
9. Supprimer des strates de collectivités territoriales.
10. Déployer différemment les moyens humains dans la fonction publique pour avoir plus d'agents de proximité.

La transition écologique

1. Taxer les pollueurs (entreprises, paquebot...) et reverser ces taxes à la recherche écologique.
2. Interdire le glyphosate et autres polluants.
3. Interdire les pesticides.
4. Développer les transports en commun et le ferroutage.
5. Mettre l'écologie au programme de l'éducation nationale (économie d'énergie, recyclage, zéro déchets).
6. Consigner les bouteilles en verre et plastique.
7. Instaurer les transports gratuits sur les grands axes.
8. Supprimer le suremballage, favoriser le marché du « sans déchets ».
9. Interdire la pêche des espèces menacées.
10. Suppression de l'obsolescence programmée.

CONSEILS MUNICIPAUX

Du 12 novembre 2018

Projet de restructuration et d'extension de l'école élémentaire Sévigné Buisson afin d'en améliorer le confort et le fonctionnement :

- réfection de la cour de récréation et du préau
- création d'une restauration scolaire en liaison froide en lieu et place des garderies scolaires
- création de nouveaux locaux dédiés aux sanitaires et à une salle de regroupement

Le montant prévisionnel du marché est estimé à 860 000 euros HT pour le bâtiment, 55 000 euros HT pour les équipements cuisine et 175 000 euros HT pour les Voiries Réseaux Divers.

Le montant total est estimé à 1 090 000 euros HT.

Travaux d'installation d'un abribus rue Charles Ferrand

Ces travaux ont fait l'objet d'une décision favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission permanente a validé par délibération du 2 Juillet dernier la subvention FARDA du Conseil Départemental pour un taux de 50% pour des travaux plafonnés à 5 500

euros soit une aide financière de 2 750 euros .

Il est proposé d'accepter cette subvention et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité.

Du 21 novembre 2018

Vente du logement communal Rue Dégréaux

Le conseil municipal, par délibération du 16 janvier 2018 ayant validé la cession du bien communal sis 56 Rue Dégréaux, l'estimation domaniale effectuée par les services des domaines a été évaluée à 85 000 euros. Un mandat a été réalisé pour la publicité et la vente du bien avec l'office notarié de Maître Bernard à Liévin.

Après plusieurs visites, une offre d'achat a été reçue en mairie le 9/11/2018 pour un montant net vendeur de 80 000 euros. Il est proposé d'examiner cette offre et de donner pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer les documents nécessaires à l'exécution de la décision du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Les comptes rendus intégraux des conseils municipaux sont à la disposition de tous sur demande en mairie.

Aux urnes !

Les élections européennes : Pourquoi ? Comment ?

Seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct, le PARLEMENT EUROPEEN, conjointement avec le CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, qui lui est composé des ministres des 27 Etats membres, décide des actes législatifs qui ont un impact sur notre quotidien comme la sécurité alimentaire, la protection des consommateurs, l'environnement et la plupart des secteurs de l'économie.

Il vote le budget annuel et exerce un contrôle démocratique sur les institutions de l'Union. Son approbation est nécessaire pour la plupart des accords internationaux passés par l'UE. Quelques exemples de domaines dans lesquels le PARLEMENT EUROPEEN joue un rôle:

- suppression des frais d'itinérance en Europe
- adoption de mesures pour limiter les effets du réchauffement climatique
- garantir la transparence dans les négociations des accords commerciaux



- garantir la protection des données personnelles
- adopter des mesures contre le blanchiment de capitaux et lutter contre le terrorisme
- établir un corps européen de garde-côtes et de garde-frontières...

Les députés européens sont au nombre de 705, ils ne siègent pas par nationalité mais par groupe politiques transnationaux (8 actuellement). Ils travaillent en commissions techniques et se réunissent une fois par mois à Strasbourg.

Ils sont élus tous les 5 ans au suffrage universel direct. Les sièges sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque état membre. La France va élire cette année 79 députés européens soit 5 de plus qu'en 2004. Les candidats sont élus selon les règles de la représentation proportionnelle au scrutin de liste à la plus forte moyenne : les listes ayant obtenu au moins 5% des voix ont un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Les sièges sont attribués aux candidats selon leur ordre sur chaque liste.



PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

5247
REÇU LE 08 MARS 2019

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Hauts-de-France

Service régional de l'alimentation

Dossier suivi par : Laurent Vanzwaelmen
Tél : 03 22 33 55 67
Mail : laurent.vanzwaelmen@agriculture.gouv.fr

Monsieur Pierre SENECHAL

Maire de GIVENCHY-EN-GOHELLE

62580 GIVENCHY-EN-GOHELLE

Amiens, le 06/03/2019

Objet : Réponse à votre courrier du 25/02/2019

Monsieur le Maire,

Vous avez questionné mes services sur l'application de produits phytopharmaceutiques (PPP) à proximité de votre commune. En effet, un agriculteur a appliqué des PPP au lieu dit Cornet Malo et de nombreux habitants se sont plaint de picotements dans la gorge, au nez et au yeux.

Je mets copie de ce courrier à l'ARS également concernée par cette information.

Les produits phytopharmaceutiques ne sont pas des produits anodins et font l'objet d'une réglementation encadrée. Chaque produit mis sur le marché doit faire l'objet d'une autorisation délivrée par un organisme indépendant, il s'agit de l'ANSES. Avant toute autorisation, l'ANSES évalue un ensemble de risques dont celui pour la santé humaine et la prise en compte de l'exposition des personnes présentes et des résidents. Ainsi, un produit dont le risque aurait été jugé non acceptable n'obtiendrait pas d'autorisation de vente et d'utilisation. Ces autorisations sont limitées dans le temps, et le risque réévalué à chaque renouvellement d'autorisation de mise sur le marché.

Par ailleurs, le ministère en charge de l'agriculture met en œuvre des textes réglementaires visant à encadrer l'application des ces produits : utilisation de matériel contrôlé périodiquement, maîtrise du risque de dérive, limitation des pollutions ponctuelles, dispositions spécifiques à proximité des établissements accueillants des personnes vulnérables (écoles, hôpitaux...). Cependant, à ce jour, il n'existe pas de distance réglementaire à respecter pour l'application de PPP par rapport aux maisons d'habitations.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées,

le Chef du Service Régional de l'Alimentation

Samuel CARON

Copies :Préfet de département 62
SEA - DDTM 62
ARS

DRAAF-SRAL Hauts-de-France- 518, rue Saint-Fuscien -CS 90069-80094 AMIENS CEDEX 3
Téléphone: 03.22.33.55.55 – Fax: 03.22.33.55.50 – Mail: sral.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Chloé et la Passion Canine

Elle a 21 ans et a grandi dans notre village. Depuis sa plus tendre enfance, cette jolie jeune fille adore les chiens, au point **qu'après un bac ES et un an de licence, elle a décidé d'y consacrer sa vie professionnelle.**



Chloé, calme, douce, a le regard qui s'illumine quand elle parle de son parcours un peu atypique et qui aurait pu inquiéter ses parents. Après avoir suivi **une formation privée auprès d'un éducateur canin**, elle passe et obtient, à Reims, son certificat de capacité, obligatoire pour exercer.

Mais Chloé est alors consciente qu'il lui sera difficile de trouver un emploi. Elle ne souhaite pas travailler dans une grosse structure et les éducateurs canins pour particuliers travaillent généralement seuls.

Elle décide donc de créer sa propre entreprise. **C'est chose faite depuis octobre 2018.**

La tâche est diverse. D'abord, elle assume celle de « pet sitter » et garde à domicile des chiens, pendant l'absence de leurs maîtres. Elle peut aussi, dans les mêmes circonstances, passer les voir plusieurs fois dans la journée pour les nourrir, les sortir ou tout simplement leur tenir compagnie.

Mais Chloé a d'autres spécialités, elle peut prendre en charge l'éducation d'un chiot ou d'un chien.

Elle est aussi comportementaliste et c'est avec **passion qu'elle explique comment résoudre chez ces animaux, les problèmes de propreté, d'agressivité** etc.

Elle défend, avec fougue, et pratique la « méthode positive » qui consiste à ne pas punir mais encourager, provoquer, accompagner les bons comportements. Il faut, insiste t-elle « jouer avec la motivation et la confiance et surtout prendre en considération leurs besoins biologiques. »

Vous l'avez compris, Chloé a la « Passion Canine », c'est d'ailleurs le nom qu'elle a choisi pour son entreprise. Ses tarifs défient toute concurrence et elle ne compte pas son temps pour assurer le succès d'une séance. Ils varient, bien-sûr, selon votre zone géographique d'habitation et la prestation.

Si vous souhaitez joindre Chloé :

Facebook « Passion canine »

www.educateurpassioncanine.wordpress.com

chloe.ldr@orange.fr

06 78 52 14 22

Les petits papiers de Romain



Il a 8 ans, et le bras cassé, lorsque sa **maman, pour l'occuper, lui offre son premier livre technique d'origamis. Elle ne se doute pas qu'avec ce petit cadeau elle va provoquer la naissance d'une grande passion.**

Depuis, Romain Pauchet n'a cessé de plier, encore et encore, copiant des modèles de plus en plus difficiles mais ne tardant pas à créer les siens.

Romain en a fait son but de vie « professionnelle ». **Avec son statut « officiel » d'artiste libre, il choisit de partager sa passion et surtout de faire mieux connaître l'origami comme art à part entière. S'il expose régulièrement, notamment à Arras, il aime aussi animer des ateliers pour ados ou adultes.**

C'est aux Etats-Unis qu'il a vécu une expérience enrichissante. Repéré par un collectionneur de l'Illinois, il y est invité à exposer et y vend même plusieurs oeuvres. Celles-ci sont originales, impressionnantes dans la précision, la minutie du pliage.

Insectes, animaux mais aussi arbres ou monuments etc. Ces magnifiques réalisations sont toujours en harmonie recherchée de couleurs.

Romain a exposé à la médiathèque de notre village en février. Il a apprécié ce bel espace propice, par sa clarté et luminosité, à mettre en valeur toutes **ses œuvres. Il y a aussi accueilli, en ateliers des givenchysois de tout âge, ravis de découvrir ou mieux connaître l'origami.**

Cet art du pliage de papier est d'origine ancienne, présumée au Japon. Les premiers papiers auraient été pliés à des fins religieuses, dès avant le VII^{ème} siècle. A cette époque, on avait coutume d'offrir aux entités supérieures des étoffes pliées que l'on accrochait aux arbres sacrés.

Si vous souhaitez joindre Romain Pauchet

origami-romain@live.fr

Facebook « Romigami, The Technician »

06 50 64 99 45

Une nouvelle permanence en mairie

Geneviève Bacq nous accueille avec un grand sourire comme elle le fait sans nul doute avec celles et ceux **de notre village qui ont besoin d'aide ou de conseils.**

Cette dynamique conseillère municipale, conquise par le projet de mettre en place une « permanence administrative » en a donc volontiers accepté la responsabilité.

D'un coup de fil à la compagnie des eaux pour régler une histoire de compteur, à la lecture et l'interprétation d'un courrier administratif ou l'explication d'un recours légal, les demandes sont pour l'instant très diverses.

Et si Geneviève a choisi de recevoir les demandeurs dans un bureau de la Mairie **c'est parce que, dit-elle, c'est aussi un travail d'équipe et que parfois les compétences et les connaissances partagées permettent encore plus d'efficacité.**



C'EST NOUVEAU!

A vos démarches !

Besoin d'aide dans vos démarches administratives ?

On vous accompagne gratuitement lors de permanences en mairie

Tous les mardis de 14h à 15h sans rdv
Et de 15h à 17h sur rdv



Alors n'hésitez pas ... un avis ... une démarche .. une explication c'est en mairie et c'est gratuit.

LA MAIN VERTE.....



(photo d'illustration)

POIRIERS EN DANGER

Dans les jardins de Givenchy des poiriers sont malades, atteints par la rouille grillagée du poirier.

Cette maladie affaiblit beaucoup son hôte (la production de poires s'en trouve affectée). Sur le dessus des feuilles, une banale tache couleur rouille qui s'agrandit au cours de l'été. Mais en dessous, une protubérance munie d'excroissances blanchâtres qui ressemblent à des pattes d'insectes et laissent perplexe celui qui les voit pour la première fois.

Il s'agit en fait de la fructification du champignon qui a un cycle compliqué : en hiver, il se développe sur les genévriers et en été sur poirier. Détruire les feuilles infectées est une première action mais cela ne suffit pas. Ce qu'il faut surtout, c'est découvrir, dans un rayon de 2 km, le genévrier malade et détruire les branches atteintes ; c'est lui le réservoir de la maladie.

Votre commune s'engage pour sauver des vies

Le défibrillateur est un appareil électrique utilisé pour réaliser une défibrillation, c'est-à-dire une opération consistant à envoyer un choc électrique au cœur d'une victime d'un arrêt cardiaque afin de lui faire retrouver un rythme normal. Ceci bien-sûr en attendant l'arrivée des secours. Le décret du 4 mai 2007 autorise toute personne témoin d'un arrêt cardiaque à utiliser un défibrillateur.

Si on est seul, il faut mettre en marche le défibrillateur, poser les électrodes et suivre les instructions.

Notre village est désormais équipé de plusieurs défibrillateurs facilement accessibles. Il est essentiel de partager le plus possible cette information et de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de cet équipement afin qu'il soit identifié et respecté.

Les défibrillateurs ont été installés :

- ◆ A l'entrée de l'école élémentaire (côté médiathèque) **ACCESSIBLE 24H/24H**
- ◆ Dans la salle de sport Jean Dubois, dans la grande salle à côté des gradins
- ◆ Dans la salle des fêtes Jules Goudsmett, dans la grande salle à côté du dortoir
- ◆ Au stade de foot, dans la salle principale



Le service civique de Marie et Julien

Les plus jeunes d'entre nous

les connaissent bien. En effet, depuis leur arrivée, il y a quelques mois, Julien et Marie ont beaucoup d'occasions de les rencontrer : à la cantine où Marie et Julien les accompagnent et leur proposent différentes animations et à la médiathèque l'après-midi. Leur présence dans notre village est justifiée par une de



Julien et Marie

Les Maguettes à vélo

leurs deux missions : lutter contre le gaspillage alimentaire. La seconde étant de renforcer les liens intergénérationnels, ils ont aussi proposé en médiathèque des ateliers enfants/ parents/grands-parents.

Mais si vous les voyez tous les deux traverser le village sur leurs vélos électriques ce n'est pas parce qu'ils s'y promènent. Pour une autre mission, Julien et Marie sont les « Maguettes à vélo » et seront vos interlocuteurs privilégiés si vous souhaitez utiliser ce tout nouveau service municipal. Chaque mardi et jeudi après-midi, ils pourront à votre demande vous apporter quelques livres, venir cher-

cher votre courrier pour l'expédier, déposer des fleurs au cimetière ou votre ordonnance à la pharmacie etc...

Renseignements et inscription en Mairie auprès de Kathy Kaput : tél. 03 21 60 90 92.

Le service civique : une mission pour chacun au service de tous.

C'est un engagement volontaire, créé par la loi du 10 mars 2010, au service de l'intérêt général, ouvert au 16/25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. Il permet de s'engager pour une période de 6 à 12 mois en faveur de la collectivité. Il peut-être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Il n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Toute mission du Service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à définir un projet d'avenir.

BIENVENUE CHEZ NOUS

« Chez Karine et Philippe »



« Chez Karine et Philippe » c'est pour l'instant le nom du tout dernier lieu d'hébergement de tourisme créé dans notre village. C'est d'ailleurs pour cette raison que ce lieu situé Rue Casimir Beugnet n'a pas encore été baptisé mais ça ne saurait tarder!

Karine et Philippe sont, eux aussi, tombés sous le charme de notre village il y a vingtaine d'années. Ils s'y sont d'ailleurs installés pour fonder leur famille.

Tout dernièrement, heureux de pouvoir promouvoir la région et ses atouts, ils ont décidé de transformer une maison familiale pour accueillir les touristes. L'endroit, proche du Monument canadien offre entre autres, 3 chambres et un joli jardin clos. Souhaitons donc à ces nouveaux hôtes beaucoup d'hébergés satisfaits.

Karine et Philippe

30 rue Casimir Beugnet

62580 Givenchy en Gohelle

06 05 49 16 37

30location@gmail.com



« L'heure bleue »

L'heure bleue est la période entre le jour et la nuit où le ciel se remplit presque entièrement d'un bleu plus foncé que le bleu ciel du jour. C'est un moment très prisé par les amateurs de jolies photos. C'est d'ailleurs parce qu'il pratiquait cette activité que le tout premier propriétaire des gîtes de la rue Dégréaux avait choisi de baptiser ainsi ces lieux.

Depuis février, « l'Heure Bleue » est la propriété de Mélanie et Jean François Delobelle. Habitant Thumeries, ce couple souhaitait s'installer dans une grande demeure à la campagne. Ils ont vite eu un coup de cœur pour notre région et pour « l'heure bleue ». Mais, outre l'habitation, l'en-



droit compte aussi 2 gîtes. Qu'à cela ne tienne, ils se portent acqué-

reurs.
Madame Delobelle quitte son travail de chargée de mission pour pouvoir assumer la gestion des locations et toute la famille s'installe à



Givenchy. Un sacré défi qui semble bien relevé puisque les clients sont là. Et les idées et les projets ne manquent pas. Bon courage et bienvenue à ces nouveaux givenchysois.

L'heure bleue

105 rue Dégréaux

62580 Givenchy en Gohelle

Chambres d'hôtes et gîtes

03 21 55 32 38

contact@lheurebleue-givenchy.fr

« Les Alouettes »

Après la première guerre la « Rue des Alouettes » a, contrairement à beaucoup d'autres, gardé son joli nom. C'est sûrement pour cette raison que la grande ferme de cette rue, a été ainsi appelée. Bien connue des givenchysois, le lieu abrite maintenant diverses activités agricoles choisies par ses propriétaires actuels, la famille Dubois.

Mais ce corps de ferme familial, bien situé pour l'accès à d'agréables balades, est aussi un lieu d'hébergement et de vacances où on peut même faire le plein d'excellents produits et participer aux cueillettes et aux récoltes. 7 personnes peuvent y séjourner. Betty et Séverin Dubois y reçoivent toujours avec cordialité.



Betty et Séverin Dubois

8 Rue des Alouettes

62580 Givenchy en Gohelle

06 82 36 19 09 ou 06 82 90 94 13

severin.dubois@wanadoo.fr

« Histoire de famille »



En 1954, quand Alida et André achètent un ancien café à Givenchy, ils ne se doutent peut-être pas qu'ils vont écrire, dans ses murs le début d'une belle « histoire de famille ». Ils y auront, avec leurs deux enfants, Monique et Yves une vie simple, à la campagne, profitant du calme et des richesses de la nature.

C'est sûrement cette sérénité que veulent offrir Monique et son fils Valentino aux occupants de leur gîte. En effet, la maison familiale accueille régulièrement des touristes de toute nationalité. Outre les équipements indispensables et performants, le jardin et la terrasse fleuris... c'est aussi le raffinement des lieux qui en augmente encore le charme car Monique est une « fan » de déco. Rien n'est laissé au hasard : harmonie des couleurs, objets anciens, mélanges des styles. Un bel et chaleureux endroit

labellisé « Gites de France » depuis 2015.

Histoire de Famille

2 Chemin du Petit Givenchy

62580 Givenchy en Gohelle

Monique Serrier

06 66 96 71 59 ou 06 18 18 81 39



Généralions ... football



« Un seul sport n'a connu ni arrêts ni reculs; le football » a écrit Pierre de Coubertin et notre région reste certes, un berceau privilégié pour cet engouement. Souvenons-nous de ces moments partagés d'espoir, de doute et de joie lors de la dernière Coupe du Monde. Notre village n'avait pas échappé à la vague « BLEU BLANC ROUGE » Enfants, ados, adultes se sont retrouvés souvent devant le même écran.

Pour cette première de notre nouvelle rubrique « Regards Croisés », nos invités étaient donc tous fans de ballon rond. C'est ainsi que Simon (9 ans), Vianney (14 ans), Pierre Cattoen (tout jeune président du Football club de Givenchy) et notre premier magistrat se sont retrouvés pour répondre à nos questions. Ils étaient accompagnés d'un grand nom du football : Joachim Marx. C'est en effet deux jours après son arrivée de Pologne en France que celui-ci, invité dans notre

village a eu pour le lieu un véritable coup de cœur, sans savoir alors qu'il s'y installerait 20 ans plus tard. Il y vit encore une retraite paisible mais active.

Nos cinq interviewés ont, outre la passion du football, bien des goûts en commun : un attachement particulier au Racing Club de Lens et une certaine admiration pour MBappé. Mais il fut évoqué aussi le «Kaiser» ... Ronaldo ... Messy et bien d'autres. Simon et Vianney n'ont pas manqué de poser des questions à Joachim Marx : comment étaient les crampons autrefois ? « Plantés dans la semelle avec des clous qui dépassaient parfois et blessaient la plante du pied ». Quel joueur a marqué votre carrière ? « Johan Crujff de l'Ajax d'Amsterdam ».



Rêver devant la médaille d'or

Le moment le plus intense et le plus magique fut sans nul doute le récit par M. Marx lui-même de sa **carrière avec force anecdotes, mais aussi à l'intention des plus jeunes de très beaux messages de vie** : la joie de gagner avec son équipe (Ruch Chorzow) la coupe de Pologne, **d'être médaillé olympique en or avec aussi le souvenir des jeux de cette année-là (1972) à Munich, (endeuillés par l'assassinat des athlètes juifs), l'arrivée en France, les entraînements après le travail car on ne pouvait vivre bien en jouant au football à cette époque, les années de joueur au RCL, puis celle d'entraîneur, de directeur de centre de formation et de recruteur et aussi les amitiés créées, la famille fondée...**

Quand on lui demande qu'elle a été sa plus belle victoire, il répond, sans hésiter, avec l'empathie et l'humilité qui le caractérisent : ne pas avoir été blessé. Il a fini sa brillante carrière, comme joueur

à Noeux-les-Mines, il dit de ces années qu'elles ont été les plus belles de sa vie sportive. Lors de ses échanges chaleureux avec Vianney et Simon, **Joachim Marx a insisté sur l'importance de respecter l'équipe adverse quel que soit son niveau et de veiller à garder surtout le PLAISIR de jouer.** Ce même plaisir qu'il a encore en « tapant le ballon » avec son petit-fils de 5 ans ...

Cette rencontre, entre ces passionnés de plusieurs **générations, s'est terminée par une bien heureuse nouvelle** qui a comblé Pierre Cattoen, le président. Heureux que le football retrouve sa place dans le village où il a choisi de vivre, Joachim Marx a très **gentiment accepté d'être le parrain du FCG** (Football Club de Givenchy). Des générations de footballeurs vont continuer à rêver !



Longue vie au FCG

Pierre Cattoen, à l'origine de ce projet, est heureux d'annoncer l'existence officielle du Football Club de Givenchy. Depuis plusieurs mois, ce jeune givenchysois ne ménage pas ses efforts pour faire revivre le football dans notre commune. Il a déjà **organisé un repas (qui a d'ailleurs eu un vif succès)** dont les bénéficiaires iront alimenter le tout nouveau club. Aidé et encouragé par la municipalité, ce jeune **président ne manque ni d'idées, ni d'enthousiasme. Son but : accueillir filles et garçons... jeunes, seniors et vétérans** pour dit-il : « jouer dans la bonne humeur et le respect, l'esprit d'équipe et de compétition dans un climat familial. »

Les licenciés de ce tout nouveau club joueront sous un nouvel écusson et de nouvelles couleurs; blanc et rouge, en hommage aux soldats canadiens. Des journées « portes ouvertes » permettront à tous ceux



qui le souhaitent de faire connaissance avec le FCG et des ateliers « foot » seront proposés aux enfants, les samedis 13/20/27 mai de 14h à 17h pour les 6/13 ans à qui un goûter sera offert. Les 1/8/15 juin pour les 14/18 ans. Des matchs amicaux seniors sont prévus dès juin et un tournoi vétérans à 8 le 29 juin.

Joachim Marx, ancien footballeur et entraîneur professionnel a très gentiment accepté d'être le parrain de ce nouveau club. Une raison de plus pour présager réussite et plaisir au FCG.

Si vous souhaitez joindre Pierre Cattoen

fccgivenchy@hotmail.com

06 88 38 55 50

Et un... et deux... et trois ceintures noires

L'année 2018 restera pour le Judo Club de Givenchy celle de tous les succès. Le nombre d'adhérents a atteint 76 et les diverses activités proposées continuent d'attirer de nouveaux pratiquants : en judo, mais aussi en self défense et surtout en taïso dont le succès grandissant a nécessité l'organisation d'une séance supplémentaire le mardi.

Tout se déroule, bien-sûr, au dojo qui porte maintenant le nom du fondateur du club, en 2001 : Joël Laurent.

Ce dernier est d'ailleurs resté un membre actif et omniprésent. 2019 a commencé sportivement de la meilleure façon pour le club puisque son secrétaire Christian Dauchez (au centre) et son trésorier Eric Jasinski (à gauche) ont décroché leur ceinture noire 1er Dan, rejoignant ainsi le Président Telmo Fernandez (à droite). Tous trois ont été formés au Club !

Quand on sait leur implication dans l'encadrement des enfants notamment lors des compétitions et leur popularité chez les plus jeunes, on ne peut que se réjouir d'un tel exemple donné.



Un roman à découvrir

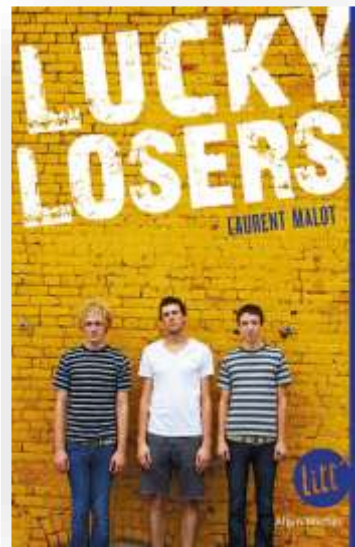
Par Noé, 14 ans

Sean Kinsley, lycéen à Douarnenez a lancé un défi sportif à trois fils de PDG mais ce défi a embrasé toute la ville! Comment? A vous de lire pour le savoir.

“Dans un mois à compter d'aujourd'hui on organise trois épreuves : natation, équitation et aviron. L'équipe qui en gagne deux est déclarée vainqueur.”

Comédie sociale à l'anglaise dans la tradition de “The full Monty”, “Pride” et “Billy Elliott”. C'est un livre dans lequel on s'attache très vite aux personnages.

Ce roman a été sélectionné pour le prix littéraire Ado en colère 2019.



Laurent Malot, auteur et dramaturge (six romans, quatre pièces de théâtre)

Editeur : Albin Michel

Thèmes : lutte des classes, homosexualité

Prix : 13.50€

Des cours de musique à Givenchy

Par Marie-Lou 11 ans

J'ai interviewé M. JEAN-LOUIS WOUTS à propos de l'atelier musical de l'amicale laïque de Givenchy. Cet atelier existe depuis 15 ans au sein de l'association l'amicale laïque qui a 30 ans.

On peut participer aux cours à partir de 6 ans en commençant en groupe par de l'éveil musical puis du solfège. Les élèves choisissent un instrument parmi : clarinette, batterie, trompette, guitare, flûte traversière.

Il y a 4 professeurs qui encadrent ces cours :

Angel enseigne la batterie et la clarinette,

Jean Louis enseigne la trompette et l'éveil musical,

Antony apprend aux élèves le solfège et la guitare,

Gilberte enseigne la flûte traversière.

Les différents cours se déroulent dans le local place Raoul Briquet à côté de la mairie.

Quand on atteint un bon niveau on peut intégrer «Le ch'tit orchestre». Si vous vous passionnez pour un autre art que la musique vous pouvez faire de la danse, du théâtre, de la couture et du modélisme qui sont d'autres activités proposées par l'amicale laïque.

Inscriptions à l'école maternelle - rentrée scolaire de septembre 2019

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Vous pouvez vous rapprocher de la directrice, Madame Martin, munis de :



- ◆ vosre livret de famille
- ◆ un justificatif de domicile
- ◆ le carnet de santé de vosre enfant

Pour plus de facilité, vous pouvez vous rendre à l'école entre 14h et 15h30 ou après 16h30, fin de la classe.

Si toutefois aucune de ces plages ne vous convenait, n'hésitez pas à appeler au 03.21.48.78.93 pour convenir d'un rendez-vous.

Avec mamie ou papy à la médiathèque

Les grands-parents ont toujours un rôle très important dans la vie de leurs petits-enfants. Dans notre village, ils sont nombreux à assurer la prise en charge des plus jeunes, notamment le mercredi, et à assumer ou partager leurs activités.



C'est pour cette raison qu'ont été proposés, plusieurs fois, à la médiathèque des moments privilégiés et réservés aux plus jeunes avec papy ou mamie sur le thème « Retrouvez les héros de votre enfance ». Jouer ensemble, répondre à des questions qui sollicitent les connaissances des deux générations entraînent, bien sûr, beaucoup **d'échanges entre les grands-parents** et leurs petits-enfants.

Les participants de tout âge ont apprécié ce doux moment de partage et ont promis de revenir au prochain après-midi récréatif qui se termine toujours par un bon goûter.



Par une nuit d'hiver, la médiathèque a résonné au rythme de la batterie et du synthé du groupe lillois Le Vertigo. **D'une voix envoûtante** la chanteuse a entonné des airs pop, en français et en anglais, pour le plus grand ravissement des spectateurs venus les écouter.



Un concert entre les livres

Une rencontre musicale programmée dans le cadre du Festival Live entre les livres, et soutenue par la médiathèque départementale.

Au dire des spectateurs présents ce fut un moment convivial et original parmi les livres. Une découverte musicale régionale ! Leur premier album *On the shore* est désormais disponible au rayon musique de la médiathèque.

Comme les grands ...



Pauline, avec son stylet, trace avec soin les lettres d'un mot. Sur l'écran le trait se colorie, confirmant à Pauline qu'elle « tourne » dans le bon sens.

Axel, lui, doit retrouver les mots identiques au modèle. Il nous montre fièrement son score mais accepte de « faire exprès » de se tromper pour que nous puissions entendre la petite musique qui lui indique qu'il a faux. Loucas, quant à lui, cherche dans un inventaire la suite logique d'une série de formes géométriques.

Tous ces enfants de la classe des grands m'expliquent comment utiliser les tablettes : ouvrir, chercher le bon fichier, en changer etc. Il est bien évident que cet outil informatique n'a déjà plus de secrets pour eux. Cependant, ils sont aussi conscients que même si c'est « rigolo » c'est pour « apprendre des choses ». Et ils ont raison. En aucun cas, il ne s'agit, comme ça peut l'être à la maison, d'occuper et d'amuser les enfants. Même si leur plaisir est évident, c'est surtout un moyen très intéressant de mettre en place des situations d'apprentissage et de les individualiser le plus possible.

C'est aussi un atout pour travailler ENSEMBLE : la suite de la séance regroupe les élèves . Elle est consacrée à l'écriture, par deux, d'un livre numérique illustré et commenté sur les émotions. Il faut donc filmer, enregistrer et parfois recommencer encore et encore ... parce que le copain a bougé ou qu'on a parlé trop vite ... trop bas !

Pour Madame Leclercq, l'achat de ces tablettes offertes par la municipalité est une véritable chance dont elle prend soin de profiter au maximum pour



optimiser son enseignement. Proposer régulièrement aux élèves l'occasion d'accomplir une tâche en autonomie et à leur rythme leur permet d'évoluer plus vite encore dans leurs acquis mais aussi les compétences à mobiliser. Si vous êtes encore sceptique ou tout simplement curieux, profitez



des moments d'accueil des familles, régulièrement proposés par l'équipe enseignante de l'école maternelle. Une façon bien agréable d'être très vite convaincu !

FÊTES et CEREMONIES

Mardi 9 avril

Commémoration de la Bataille de Vimy - Le Coquelicot
Following their Footsteps

Mercredi 8 mai

Commémoration de 1945

Samedi 8 et dimanche 9 juin

Fête du village

- ◆ Repas champêtre sur la place le samedi
- ◆ Animations festives de 10h à 18h sur la place R. Briquet, aux jardins Serrier et à la plaine de jeux de la salle de sport

Dimanche 14 juillet

Fête nationale - feu d'artifices

EVENEMENTS

Dimanche 21 avril

Chasse aux œufs pour les enfants par le Comité des fêtes
Salle des fêtes et des sports

Dimanche 19 mai

Trophée Jean-Marc Lefait - La Boule Givenchysoise

Dimanche 30 juin

Trophée du maire - La Boule Givenchysoise

Dimanche 20 juillet

Concours avec les personnes en situation de handicap -
La Boule Givenchysoise

Dimanche 25 août

Concours mixte—La Boule Givenchysoise

MARCHE AUX PUCES

Dimanche 14 avril

Association des chasseurs - Rue de la République

Samedi 27 avril

Handi-Rock-Bike - Rue de la République

Dimanche 5 mai

Comité des fêtes - Rue de la République

Mercredi 8 mai

Givenski 2020 - Rue J. Jaurès

SORTIES

Dimanche 28 avril

Sortie dans l'Avesnois - La Société d'Etudes Géologiques et Minières de la Gohelle

Sorties de John notre géant :

Dimanche 12 mai à Desvres

Dimanche 23 juin à Cassel

Dimanche 8 septembre à Saint Omer

Pour en savoir plus : compagniedejohn@gmail.com ou
tél. 06 25 70 34 00

Samedi 18 mai

Concours de pêche du Comité des fêtes - Parc de la Glissoire
Avion

En mai

Sortie cycliste - Le Coquelicot Following their Footsteps

Dimanche 30 juin

Sortie au terrier d'Avion - La Société d'Etudes Géologiques et Minières de la Gohelle

Vous avez plus de 60 ans.

La municipalité organise une journée à [Berck](#)

le JEUDI 13 JUILIN



Au programme : **Visite d'une distillerie**
suivi d'un repas (moules frites)
à la guinguette « chez Mireille»

Pour plus de renseignements :
bientôt un flyer dans les boites aux lettres !

En juillet

Sortie à l'Historial de la Grande Guerre à Péronne - Le Coquelicot Following their Footsteps

Dimanche 15 septembre

Rallye « Sur la Route de la Grande Guerre » - Le Coquelicot Following their Footsteps

Samedi 28 septembre

Sortie à Namur - La Municipalité